

pour FONCTIONNER !

Notre association ne pouvant fonctionner uniquement avec les subventions que nous recevons, nous avons besoin de votre aide, sachant que, plus tard, nous serons bien contents d'en être peut-être les utilisateurs.



OUI, J'APPORTE MON SOUTIEN AUX PERSONNES A MOBILITÉ RÉDUITE

Je fais un don de :

10 € 20 € 50 €

Autre : €

Je recevrai un reçu fiscal me permettant de déduire un pourcentage de la valeur de mon don sur l'impôt de mes revenus.

Merci d'indiquer ci-dessous :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Merci d'adresser votre règlement à l'ordre de :

**COVOITURAGE ASSOCIATIF
DU CANTON DE GRESY**

8 rue du bois de l'île - 73460 FRONTENEX
06 16 05 23 34

DÉSSERVIES

par le service

- ▶ Bonvillard
- ▶ Cléry
- ▶ Frontenex
- ▶ Grésy-sur-Isère
- ▶ Montailleur
- ▶ Notre Dame des Millieres
- ▶ Plancherine
- ▶ Sainte-Hélène-sur-Isère
- ▶ Saint-Vital
- ▶ Tournon
- ▶ Verrens Arvey



COVOITURAGE ASSOCIATIF

du canton de Grésy-sur-Isère



Agence Créamett - Ne pas jeter sur la voie publique - Crédit Photo : Freepik

06 16 05 23 34

De 14h à 17h30

Pour les services qui nécessitent un rendez-vous, vous devez appeler au moins 48 heures à l'avance si possible.

8 rue du bois de l'île
73460 FRONTENEX



LA PENSÉE

de l'équipe responsable

La qualité de notre association, fait référence à une « philosophie » qui s'organise autour des valeurs d'autonomie de la personne, de liberté, de dignité, de confort de vie, de convivialité et de partage.

Le covoiturage associatif c'est la compréhension de chacun et le souci de tous.



qui peut en BÉNÉFICIER ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus.
- Les personnes handicapées.
- Les personnes à mobilité réduite qui nécessitent notre présence afin d'assurer leur autonomie et de préserver leur intégrité physique.
- Les personnes plus jeunes temporairement handicapées accidentées, suites opératoires.

LE SERVICE

ses principales missions

L'accompagnement pour :

- **L'insertion professionnelle et scolaire**
- **L'aide aux achats** : alimentation, droguerie, pharmacie, banque ou autres ...
- **Les rendez-vous médicaux** : médecin, dentiste, labo, opticien, pédicure, radios, vétérinaire ...
- **Les Administrations** : EDF, mairie, perception, poste, Télécom, notaire, OPAC, sécurité sociale...
- **Loisirs, culture, sport, réunions ...**
- **Visites** : famille, amis, hôpital, résidence, cimetière ...



EN UN MOT

TOUTES LES ACTIVITÉS DE LA VIE
DE TOUS LES JOURS

OU ?

Limites territoriales du service

- Communes de la Haute Combe de Savoie.
- Albertville pour les structures n'existant pas sur le canton.

QUAND ?

Le service fonctionne :

Du lundi au vendredi de 14 à 18 heures
(Sauf jours fériés)

Le matin pour les rendez-vous médicaux

Pour les réservations, appelez

COMBIEN ?

La participation sollicitée à la prise en charge est de :

- **5 €* pour tout déplacement vers les Communes du canton.**
- **8 €* pour Albertville**

Un reçu servant de justificatif comptable est systématiquement établi.